



CC Pyrénées Vallées des Gaves (Siren : 200070811)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Argelès-Gazost
Arrondissement	Argelès-Gazost
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	09/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Noël PEREIRA DA CUNHA

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue de Saint-Orens
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65400 ARGELES-GAZOST
Téléphone	
Fax	
Courriel	vallee.ardeles@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	15 698
-----------------------------	--------

Densité moyenne 15,64

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 46

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Adest (216500017)	306
65	Agos-Vidalos (216500041)	410
65	Arcizans-Avant (216500215)	397
65	Arcizans-Dessus (216500223)	121
65	Argelès-Gazost (216500256)	3 001
65	Arras-en-Lavedan (216500298)	507
65	Arrens-Marsous (216500322)	711
65	Artalens-Souin (216500363)	133
65	Aucun (216500454)	244
65	Ayros-Arbouix (216500553)	357
65	Ayzac-Ost (216500561)	466
65	Barèges (216504811)	148
65	Beaucens (216500777)	445
65	Betpouey (216500892)	86
65	Boô-Silhen (216500983)	331
65	Bun (216501122)	159
65	Cauterets (216501387)	887
65	Chèze (216501452)	50
65	Esquièze-Sère (216501684)	425
65	Estaing (216501692)	96
65	Esterre (216501734)	194
65	Gaillagos (216501825)	134
65	Gavarnie-Gèdre (200060309)	350
65	Gez (216502021)	341
65	Grust (216502104)	35
65	Lau-Balagnas (216502674)	528
65	Luz-Saint-Sauveur (216502955)	934
65	Ouzous (216503524)	220
65	Pierrefitte-Nestalas (216503623)	1 131
65	Préchac (216503714)	250
65	Saint-Pastous (216503938)	154
65	Saint-Savin (216503961)	373
65	Saligos (200065266)	95
65	Salles (216504001)	243
65	Sassis (216504118)	82
65	Sazos (216504134)	148
65	Sère-en-Lavedan (216504209)	80
65	Sers (216504241)	117
65	Sireix (216504282)	63
65	Soulom (216504357)	290

65	Uz (216504589)	37
65	Viella (216504639)	85
65	Vier-Bordes (216504670)	101
65	Viey (216504696)	20
65	Villelongue (216504738)	379
65	Viscos (216504787)	34

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
- Assainissement non collectif	<i>Contrôle de l'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau	
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer	
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines	
- Autres actions environnementales	<i>compétence optionnelle protection et mise en valeur de l'environnement : les actions menées (d'intérêt communautaire) sont définies par délibération (voir détail dans rubrique intérêt communautaire).</i>
Sanitaires et social	
- Action sociale	<i>compétence supplémentaire action sociale d'intérêt communautaire : les actions d'int communutzire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance	<i>compétence supplémentaire action sociale d'intérêt communautaire : les actions d'int communutzire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
Développement et aménagement économique	
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale pour touristique et activités commerciales	<i>compétence facultative : les actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale pour touristique et activités commerciales d'intérêt communautaire, les communautés de communes doivent définir les actions menées par délibération (voir ci-contre rubrique intérêt communautaire)</i>
Développement et aménagement social et culturel	
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs	<i>compétence optionnelle : intérêt communautaire défini par délibération (voir ci-contre)</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire	<i>compétence optionnelle : actions d'intérêt communautaire définies par délibération (voir ci-contre)</i>
- Activités péri-scolaires	<i>dans la compétence action sociale d'intérêt communautaire ( actions définies par délibération) voir ci-contre</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles	<i>Compétence facultative : Élaboration, animation et mise en ?uvre d'un projet culturel de territoire visant à développer la culture vivante, professionnaliser les acteurs et développer les partenariats entre les collectivités et les secteurs culturels du territoire. Dans la compétence action sociale d'intérêt communautaire (actions définies par délibération) voir ci-contre</i>

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
<i>Elaboration et suivi</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Cf délibération n° 20220124/2.3/5.7 DU 24 JANVIER 2022;</i>
- Transport scolaire
- <i>par le biais d'une convention avec le Conseil Régional</i>
- Etudes et programmation
<i>Compétence obligatoire "aménagement de l'espace" d'intérêt communautaire : les actions sont définies par délibération (voir ci-contre)</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>compétence optionnelle voirie d'intérêt communautaire : les actions sont définies par délibération (voir ci-contre)</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Politique du logement social <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Cf compétence obligatoire "Aménagement de l'espace" : IC défini par délibération du 24/01/2022.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>En attente de délibération (définition IC). Délibération du 23/09/2019 : structuration des services aux publics Pyrénées Vallées des Gaves (MSAP) approbation de principe : - 2 maisons France Services principales : Luz-saint-Sauveur (transformation MSAP en MFS) et Pierrefitte-Nestalas (transformation en MSAP la Poste en MFS). - Organiser des satellites (comptoirs de services) autour de chaque MFS (agences postales communales) pour Pierrefitte-Nestalas (APC d'Arrens-Marsous, d'Aucun, d'Arras (antenne de Luz), de Barèges, et Gèdre-Gavarnie), et pour Cauterets (à étudier) : antenne de Pierrefitte-Nestalas ou antenne de Luz-saint-Sauveur. - Créer une vocation particulière autour des solidarités de la Maison des Solidarités d'Argelès-Gazost avec les services de la SPAG, la MDS d'Argelès-Gazost déjà en place.</i>
- Autres <i>Actions de développement touristique : - fonctionnement et investissement de la signalisation directionnelle touristique et événementielle ; - création (assises, ouvrages), entretien (végétation), balisage, signalétique, animation et promotion des sentiers de randonnées dont la liste figure en annexe 1 de l'arrêté du 27/07/2022 ; - balisage, signalétique, animation et promotion des circuits VTT de l'espace n° 26 Vallées des Gaves (circuits cross-country, enduro et Grande Tarvarsée) ; - entretien (végétation), balisage, signalétique, animation et promotion des sentiers de randonnées dont la liste figure en annexe 2 de l'arrêté du 27/07/2022 ; - fonctionnement et investissement des aires de repos de : Arras-en-Lavedan (D918 et route d'Estaing), Sireix (entrée sud), Villelongue (rond-point des gorges), Agos-Vidalos (entrée ZAE), Ayros-Arbouix (RD 913) et de Préchac/Beaucens (lac des Gaves). Dans le cadre de la politique d'animation et de développement des</i>

*pratiques sportives liées aux équipements sportifs communautaires, accompagnement financier des clubs sportifs suivants : Association Sportive des Sauveteurs des Vallées des Gaves, pour le développement des activités aquatiques au sein du complexe aquatique "Lau Folie's", Pyrénéissime Vélo Sport, pour le développement de la pratique VTT sur l'espace VTT FFC n° 26 Vallées des Gaves, Montagnards Argelésiens, section ski de fond, pour le développement des activités toutes saisons sur l'espace sport nature du Val d'Azun, Ski Club d'Azun, pour le développement des activités toutes saisons sur l'espace sport nature du Val d'Azun. Investissement et fonctionnement du refuge d'Aygues-Cluzes. Soutien au fonctionnement de la section sports étude du collège de Luz-Saint-Sauveur.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	SM de l'Adour Amont (200087328)	SM fermé	261 704
65	SM du Pays de Lourdes et des vallées des Gaves (200042851)	SM fermé	145 825
65	Syndicat départemental des stations de sports d'hiver des Hautes Pyrénées (256501487)	SM fermé	48 233
65	SM de valorisation touristique du Pic du Midi (256501883)	SM ouvert	32 703
65	SM départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés (200011732)	SM fermé	230 026
65	PETR Plaines et Vallées de Bigorre (200099778)	SM fermé	162 830
65	SM du Hautacam (256502378)	SM fermé	29 502

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)